

Sous-Direction
"Observation de la Solidarité"
Présentation par structure



SOUS-DIRECTION OBSERVATION DE LA SOLIDARITÉ

La sous-direction de l'observation de la solidarité réalise les opérations statistiques et conduit les études concernant les politiques sociales dans les domaines de la famille, de la pauvreté, des retraites du handicap et de la dépendance.

L'orientation générale de la sous-direction s'inscrit dans la continuité des années précédentes.

Développer la capacité du système de suivi statistique des populations, de leurs besoins et des structures et prestations les prenant en charge, à partir d'outils adaptés : enquêtes statistiques auprès des structures et services, ainsi que auprès des bénéficiaires ou usagers ; analyse des besoins des populations et connaissance des situations individuelles, à partir d'enquêtes en population générale ; mobilisation de données administratives et de gestion.

Contribuer à l'évaluation des politiques publiques et à la préparation des réformes, ce qui implique : le développement d'études *ex ante* ; la mise en place de dispositifs de suivi et d'évaluation des politiques publiques ; la mobilisation de méthodes de cas-types afin de tester les effets de barèmes ; la participation à la définition d'indicateurs globaux destinés à assurer le suivi des politiques publiques ; la réalisation d'enquêtes qualitatives pour étudier les stratégies des acteurs.

Dans la définition et la réalisation de ces travaux, la sous-direction poursuivra une approche partenariale, notamment avec les directions opérationnelles du Ministère, les autres administrations, les caisses de sécurité sociale et la CNSA, les organismes de recherche, ainsi qu'avec des acteurs locaux (départements notamment).

Enfin, la Drees participera aux travaux de l'ONPES. Elle apportera son appui à l'élaboration des indicateurs, dans le cadre des indicateurs européens, de la LOLF et des PQE. Elle répondra aux demandes des missions RGPP.

1 - Contributions à la préparation des réformes

En 2008, la sous-direction s'impliquera dans quatre domaines qui font l'objet de projets de réforme :

- En matière de retraites, la sous-direction mobilisera ses deux outils interrégimes (EIR et EIC) pour apporter des éclairages sur les réformes à venir, en programmant des travaux sur les fins de carrière, les pensions de réversion, les avantages familiaux (dans le cadre des réflexions du COR) et les polypensionnés. Les travaux sur les petites retraites et les minima, engagés en 2007, pourront être poursuivis en fonction des demandes.
- En matière de cinquième risque, la sous-direction suivra les travaux du cabinet, en lien avec la MiRe, en mobilisant les sources disponibles notamment sur l'aide sociale des départements et les caractéristiques socio-démographiques des personnes âgées.
- S'agissant du RSA, la sous-direction continuera de suivre les évaluations des expérimentations et assurera le secrétariat du comité national d'évaluation. Le bureau

LCE aura notamment la responsabilité de la mise en place des tableaux de bord départementaux et des enquêtes quantitatives et qualitatives définies par le comité d'évaluation et participera à leur exploitation.

- En matière de conciliation vie familiale-vie professionnelle, la sous-direction suivra les réflexions sur les congés parentaux, dans le cadre des travaux faisant suite à la Conférence pour l'égalité salariale.

2 - Suivi et évaluation des politiques publiques

- En matière de handicap, la sous-direction produira les résultats de l'enquête 2007 sur les demandeurs d'AAH ; elle assurera en lien avec la CNSA le pilotage du groupe de conception de l'enquête sur les bénéficiaires de la prestation de compensation (PCH) dont le terrain est prévu en 2009.
- Sur les autres minima sociaux (RMI, ASS, API), la sous-direction finalisera les dernières études à partir de l'enquête sur les bénéficiaires de minima sociaux qui a eu lieu en 2006. Ces travaux se concrétiseront début 2008 par la publication d'un ouvrage de synthèse sur les bénéficiaires du RMI, reprenant de nombreuses exploitations issues de cette enquête. Les effets de la loi de retour à l'emploi seront étudiés à partir des tableaux de bord issus des organismes gestionnaires (Cnaf, Unedic). La Drees procédera par ailleurs à l'actualisation de l'ENIAMS, qui permet de suivre les parcours au sein des minima sociaux et les durées au sein des dispositifs et étudiera les possibilités d'enrichissement de l'échantillon avec les sources sur l'emploi.
- Sur la question de la connaissance du logement, en lien avec la question de la pauvreté, la Drees participera à l'exploitation de l'enquête Logement de l'Insee et réalisera une étude sur l'accès des jeunes à un logement autonome. Elle poursuivra la collaboration entamée avec la DGUHC pour assurer un suivi régulier des FSL.
- En matière de modes de garde des jeunes enfants, la sous-direction a réalisé fin 2007 une nouvelle enquête permettant de connaître le recours aux différents modes de garde selon la configuration familiale et sociale. Cette enquête permettra d'apporter des éléments sur les modifications intervenues dans le recours aux modes de garde, les coûts et les besoins des familles suite à la mise en place de la PAJE. D'autres enquêtes seront mobilisées, notamment Familles et employeurs, pour connaître l'action des entreprises en faveur de leurs salariés ayant de jeunes enfants.
- S'agissant de la prise en charge des personnes âgées en institution, le bureau ESPAS procédera à l'exploitation de l'enquête sur les Résidents en établissements réalisée en 2006, dont l'objectif était double : mieux connaître les conditions de vie des personnes prises en charge et leurs pinions, ainsi que celle de leur famille ; étudier les conditions d'entrée en institution, afin de mieux en cerner les déterminants, en lien avec la question alternative du maintien à domicile.
- La Drees continuera d'assurer le suivi des politiques décentralisées à partir des questionnaires trimestriels (APA, PCH, contrats d'insertion RMI) et annuels (bénéficiaires

et dépenses d'aide sociale). Cependant, dans le prolongement du colloque Cnis-Adf de janvier 2008, la sous-direction engagera une réflexion sur les outils mis en œuvre, les modalités de fonctionnement avec les départements ou leurs instances représentatives (Adf, Andass) et de restitution des données. En matière d'APA, une étude préalable sera engagée afin d'expertiser la possibilité de remontées de données individuelles plutôt que des tableaux consolidés, ce qui permettrait de mieux suivre les parcours des bénéficiaires.

3 - Connaissance des besoins des populations

- La Drees a assuré en 2006-2007 la co-maîtrise d'ouvrage avec l'Insee de l'enquête Handicap-Santé, dont le terrain est programmé en 2008 (domicile) et 2009 (institutions). Outre la poursuite des travaux concernant la maîtrise d'ouvrage de l'enquête, la Drees coordonnera les études dans le cadre d'un groupe d'exploitation qui sera lancé au second semestre 2008 et participera à un appel d'offre de post-enquêtes qualitatives auprès des répondants à l'enquête (appel d'offres MiRe-CNSA). Un second appel d'offres pourra être lancé afin d'impulser des exploitations complémentaires à partir de l'enquête quantitative, après examen des études prévues dans le cadre du comité d'exploitation. Enfin, des développements méthodologiques seront commandités, afin d'étudier les méthodes d'estimations départementales qui pourront être testées auprès des départements ayant fait l'objet d'extensions. A terme, l'enquête permettra également de réaliser de nouvelles projections de personnes âgées dépendantes, les projections actuelles étant basées sur l'enquête HID.
- La Drees réalisera des études sur les parcours des personnes récemment arrivées en France, à partir de l'enquête Nouveaux migrants : les nouveaux migrants, sélectionnés à partir des plates formes de l'ANAEM, ont fait l'objet de deux interrogations, la première juste après leur arrivée, la seconde un an après, ce qui permettra d'éclairer les conditions d'installation en France et les projets de ces populations.
- La Drees réunira également un groupe d'exploitation de l'enquête Evènements de vie et Santé. Cette source permettra d'étudier les liens entre violences subies et état de santé, en prenant en compte, outre les caractéristiques individuelles à la date de l'enquête, les éléments biographiques concernant les personnes. L'enquête permettra d'éclairer également certains aspects particuliers, comme les accidents de la vie courante et leurs conséquences.

4 - Connaissance des structures / professionnels

- Les enquêtes auprès des services et structures ont désormais adopté un rythme quadriennal. L'enquête ES personnes handicapées a au lieu au 1er semestre 2007 (date de référence 31 décembre 2006) : elle donnera ses premiers résultats au 1er semestre 2008. L'enquête EHPA (au 31 décembre 2007) sera sur le terrain au 1er semestre 2008 et sera exploitée à partir du premier semestre 2009. L'enquête ES personnes en difficulté sociale fera l'objet d'un comité de pilotage courant 2008, elle sera sur le terrain au 1er semestre 2009. La réflexion sur cette enquête prendra en compte la demande de la DGAS de disposer de données annuelles sur l'hébergement d'urgence. Enfin, l'enquête sur les

SSIAD aura lieu à la même date, mais contrairement à ce qui a été envisagé, elle ne devrait pas pouvoir s'appuyer sur les rapports d'activité annuels, imparfaitement remplis.

- Les enquêtes sur les écoles de formation aux métiers du social seront poursuivies et feront l'objet d'une refonte de l'outil de collecte (projet de collecte internet). Une réflexion est en cours afin de permettre une plus large utilisation de cette enquête par les conseils régionaux, qui pourraient être associés dans le cadre d'un groupe de concertation destiné à mieux prendre en compte leurs besoins.
- Les travaux sur l'insertion professionnelle des sortants des écoles de formations sociales seront réédités avec la nouvelle enquête du Cereq portant sur les sortants du système éducatif de 2004, trois ans après leur sortie.
- La Drees réalisera en 2008 une enquête sur les intervenants de l'aide à domicile, auprès des personnes âgées ou handicapées, dont l'objectif est de mieux connaître les conditions d'exercice de cette profession. Cette enquête devrait notamment apporter des éléments sur les difficultés rencontrées dans ces métiers et les parcours des professionnels, afin d'alimenter la réflexion sur les actions à mener pour renforcer l'attractivité de ces métiers, compte tenu de l'importance des besoins en matière d'aide à domicile (projections du CAS et de la Dares).
- Enfin la Drees consolidera l'ensemble des données disponibles sur les professions du social, de façon à en dresser un bilan actualisé. Cette synthèse s'appuiera notamment sur les sources internes à la Drees (enquêtes structures), les sources générales sur l'emploi (Insee) et les sources de la Dares sur les organismes agréés de services à la personne.